

Réunion commission alpine du 27/05/2014

Présences des membres constituants : Chauvel-Aujames Catherine, Déat Philippe, Delor philippe, Cusset Lionel, Mathieu Philippe, Cohadon Raoul, Butez Franck, Bouchalois Patrick , Chastanet Eric , Plard Lionel.

Présences des membres associés : Laurent Carsac, Petit Mathias, Coudun Laurent, Dubien Laurent, Barthélémy Véronique, Patrick Pelat, Olivier Jouvès, Daniel Gardette, Jordanne Couderc.

Excusés : Barnerias François, Jean-jacques Belmond,

(Présence du CTS : Frédéric Echavidre).

Objet : CRES – Calendrier - Equipes

– début de séance à 18h Le PV de la réunion du 13 mai 2014 sera amendé concernant le sujet du CRES et sera soumis à approbation le 17 juin 2014

Objet : Sélections / Temps de stages / Calendrier CRJ - CRA

Position de la Commission alpine au sein du CRES :

Le PV du 13 mai 2014 sera enrichi du chapitre CRES, à la demande de Lauren Coudun. Absent lors de l'échange, il lui est confirmé que rien n'était sorti de ce dernier si ce n'était que la commission confiait la gestion du dossier à Franc Butez assisté de Laurent Dubien et ne souhaitait plus avoir d'autres interlocuteurs entre la commission alpine et la structure d'hébergement du CRES : le collège de Besse.

Rappel : L'unanimité des membres du Comité Directeur ont voté pour la création du CRES en 2012 sous la forme qui lui avait-été présentée.

La tenue de la première année d'existence est loin d'être en harmonie avec la présentation initiale :

-Il y a eu des différents au sujet de l'intégration de coureurs EXTERIEUR au sein du programme d'entraînement ski.

-Aucune convention n'a été signée par Pierre Moreau , président du Comité à cette date.

-Aucun financement du CD63 n'est versé par la suite au Comité concernant le CRES ou la Section Sportive du collège de Besse, précision faite par Daniel GARDETTE.

Calendrier Régional :

-Pas de calendrier OFFICIEL avant que le calendrier National soit sorti : sortir des dates et présenter un programme au directeur des stations et chefs des pistes

-Le Lioran accueillera uniquement des courses de Slalom sur le stade des Gardes homologué FIS concernant les U16 et plus

-2 types de circuits organisés sur une redéfinition des effectifs

Deux grandes Catégories :

Les U10 (4 courses au lieu de 6)/U12/U14

Les U16 /U18/U21 et plus

Calendrier stages - Saison d'ETE :

Le calendrier du programme Été a été présenté à l'ensemble de la Commission Alpine.

Le premier stage débute le 15 JUIN. Un stage de préparation physique est mis en place par Patrick Pelat pour les groupes Orange et Vert, au Mont Dore. Celui-ci ne s'inscrit pas dans les programmes

de 25 et 40 jours, il est en plus. Nous proposons également un stage fin Août dans le dôme d'Amnéville en Indoor, pour un stage technique en Slalom. Celui-ci a été « **A PRIORI** » validé puisqu'il n'a pas reçu d'objection de la part des membres.

LES EQUIPES d'Auvergne :

-**Les Partenaires d'Entraînement** sont des coureurs ne rentrant pas dans les critères de sélection au Comité mais qui ont montrés une bonne progression à l'entraînement et ne sont pas loin de la sélection. Le Comité leur propose un temps de 25 jours au même tarif que les sélectionnés, pour avoir du temps de ski en plus des clubs, dans le but de raccrocher la sélection Auvergne ou de maintenir son niveau.

-**Les sélectionnés** ont un programme de 40 jours, mais peuvent faire le choix de devenir Partenaire avec 25 jours de ski si le programme est trop lourd.

- **Les primes de résultats** : Le principe en est conservé. Philippe Delor rappelle le caractère non imposable de ces primes, elles sont revues dans leurs montants et approuvées par tous à l'exception l'abstention de Patrick Bouchalois qui se dit « contre le principe mais ne s'y opposant pas ».

-**Les équipes** proposées ont été sur les différents groupe ont été validées par la Commission Alpine :
Orange= Relève

Vert= Jeune et Partenaire

Rouge et Jaune= Espoir et Partenaire

Violet= Elite

Ces équipes doivent être validées par les clubs de chaque coureur.

Les nouveaux entrants :

Le groupe Relève est constitué de nouveaux jeunes de 2004 et 2005.

Dans le groupe Vert, la commission alpine appelle François Taragnat et Clémence Boniface.

Chloé Leybros est appelée en Vert Partenaire.

Léna Jacquemot est sélectionnée en Espoir dans le groupe Rouge.

Thomas Buttez est à nouveau retenu en tant que partenaire d'entraînement du groupe Jaune Espoir.

Sélection FIS :

La saison passée beaucoup de coureurs ayant la Licence FIS n'ont pas respecté le nombre de départ à prendre : prendre 6 départs minimum dans la saison. Certains ont même été rattrapés au dernier moment pour pouvoir participer au Championnat de France ou courses de fin de saison.

Suite à cette conclusion, la commission Alpine a choisi de financer uniquement les Licenciés courant en circuit A. sans délaissier le circuit « C » seront financés sur les FIS C, uniquement les coureurs sélectionnés en groupe Elite et de 1^{ère} année FIS s'étant engagé dans le programme élite comité, dans le but de faire descendre leurs points.

Pour Les licenciés FIS voulant courir en FIS C ne seront plus pris en charge par le comité aussi bien sur le point financier que sur celui de la logistique.

Ces critères seront modifiés dans le code éthique élite et dans les conditions de sélection, soumis à l'amendement de chacun, avant la mise en ligne sur le site du comité la semaine 23 par Philippe Mathieu, chargé du groupe FIS.

EQUIPEMENT :

Le partenaire DERMOPHIL finance 50 vestes de la marque PICTURE pour équiper les Equipes jeunes d'Auvergne de Ski. Le port de cette veste sera autorisé uniquement sur les temps Comité :

entraînements et courses. Il sera interdit aux coureurs d'utiliser cette veste dans les clubs ou pour une utilisation quotidienne, en ville, au collège...etc

Le Comité demandera 30€/saison aux familles pour la location de cette veste.

Nous devrions recevoir la commande dans le début de l'automne.

Prochaine réunion de la Commission Alpine : Mardi 17 JUIN

Point sur les Groupes Comité

Suivi et critères de sorties des jeunes des programmes Comité

Levée de séance à 22h30